

Napoléon 1er faisant le catéchisme.—L'archevêque de Besançon, étant à Aise les Bains fut appelé auprès d'une mourante, fille d'un général célèbre dans les guerres du premier empire. Dans son entretien avec cette personne, il ne put s'empêcher d'admirer comme elle parlait bien de la religion. Dans sa stupéfaction, " Monseigneur, répondit-elle, après Dieu, je dois mon instruction à l'Empereur Napoléon. J'étais avec ma famille à l'île Ste Héloène. Un jour (j'avais alors dix ans) l'Empereur me dit: " Tu es jeune et beaucoup de dangers t'attendent dans le monde: que devien- dras tu, si tu n'es pas protégée par la religion? Ton père n'en a pas; ta mère encore moins. Je prends sur moi le devoir qui pèse sur eux; viens dès demain; je te donnerai la première leçon."

Et pendant deux années consécutives, j'allai au catéchisme auprès de l'empereur plusieurs fois par semaine. Il me faisait lire chaque leçon, puis m'en donnait l'explication. Quand j'eus atteint l'âge de douze ans, il me dit: " Maintenant, mon enfant, tu es suffisamment instruite, je le crois. Il faut penser sérieusement à faire la première communion. Je vais faire venir de France un prêtre pour te préparer à cette grande action, et moi à la mort."

Et l'empereur tint parole.

La vénérable Mère Marie de l'Incarnation.—Le document suivant étant bien propre à augmenter la confiance dans les novaines faites en l'honneur de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice et première Supérieure des Ursulines de Québec, nous nous empressons de le publier.

Officialité du Diocèse de St-Germain de Rimouski.

Présent: Messire Edmond Langevin, vicaire général. A comparu Ursule Ross, veuve J.-Bto Poirier, de la paroisse de St-Germain de Rimouski, laquelle après serment prêté sur les saints Evangiles, a répondu comme suit aux questions qui lui ont été posées:

J'ai quarante-huit ans, je demeure en cette paroisse depuis le commencement de novembre. J'ai avec moi quatre enfants, dont une nommée Marie Justine, âgée de plus de cinq ans. Il y a un an et demi, je l'ai conduite à la chapelle de la Pointe-au-père, pour obtenir qu'elle pût se servir de ses jambes; car jusqu'alors elle n'avait pas pu se tenir debout, ni mettre un pied devant l'autre. De retour du pèlerinage, l'enfant a commencé à faire quelques pas avec beaucoup de difficultés, en s'appuyant sur les moubles. Mais la faiblesse de ses reins me paraissait telle, que je désespérais de la voir marcher comme les autres. C'est ce qui m'engagea à m'adresser à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, dont on m'avait fait connaître la puissance auprès de Dieu. Je me procurai au commencement de décembre une image de la sainte, et je fis une novaine immédiatement. Je faisais prier l'enfant avec nous, devant l'image qu'elle tenait dans sa main. La quatrième journée, la petite a commencé à marcher au milieu des appartements; et elle a continué depuis, quoiqu'elle paraisse avoir encore les reins faibles. Nous allons prier maintenant pour obtenir que la guérison soit complète, et pour remercier le serviteur de Dieu du bien qu'elle a fait à mon enfant.

Le témoignage ci-dessus étant lu, la dite femme déclare qu'il contient la vérité, ne dit rien de plus et fait sa marque d'une croix en notre présence à l'é-

vêché de St-Germain de Rimouski, le six de janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

sa

URSULE ROSS † femme de J.-Bto Poirier.
marque

EDMOND LANGEVIN, Vic.-Gén.

Les Chavaria, témoin.

Les pères Oblats à Betsiamits.—La mission des sauvages montagnais, qui se trouve de l'autre côté de la rivière Betsiamits, a été fondée en 1869 et renferme une population sauvage de 700 âmes. On estime à 120 le nombre des familles. Elle est desservie par les Pères Oblats et les Pères Arnaud et Mabelle y résident actuellement.

Le Père Jésuite Labrosse, un des apôtres du Saguenay, desservait au siècle dernier cette mission.

Les moyens d'existence de ces sauvages sont la chasse et la pêche; plusieurs y vivent assez misérablement, vu leur imprévoyance. Mais, comme le disait le Père Arnaud, s'ils étaient prévoyants ils ne seraient point sauvages. Chaque père de famille enseigne la lecture et l'écriture à ses enfants et tous paraissent assez heureux de leur sort. Ils ont aussi pour guides spirituels des hommes pleins de zèle et de dévouement, et la religion exerce sur ces sauvages sa douce et bénigne influence.

L'église de la mission est propre et bien ornée et sa construction remonte à 1854. Les Pères Oblats ont charge d'âmes, non seulement en ce qui concerne la mission de Betsiamits, mais leur juridiction s'étend sur les tribus sauvages, depuis le lac St-Jean (territoire du Saguenay) et sur toute la côte du Labrador, jusqu'à la baie d'Ungava, près de la Baie d'Hudson. Ces apôtres zélés ont fait beaucoup sur la côte du nord; on leur doit la construction du presbytère et la restauration de l'église de Tadousac, la construction des églises de Bergeronnes, du Sault-au-Cochon, de Godbout, des Escoumains, de Milles-Vaches, la restauration des églises de Portneuf et des églises des Sept Îles, de Mingan, de Masquaro, de la Tabatière, de Mékatina, de l'unse des dunes et de la Baie des Esquimaux.

Un bon mouvement de colonisation au Lac St-Jean.—Une quinzaine de citoyens de Montréal s'assemblaient hier après midi chez MM. Michel Lefebvre et Cie, pour jeter les bases d'une société de colonisation dans la région du lac St-Jean. Le canton qu'il s'agit de coloniser a une dizaine de lieues d'étendue. Il est situé entre le lac St-Jean au nord, la rivière Mistassini, et deux autres rivières, la grande et la petite Pérignon. M. J. E. Lizotte, curé de Roberval ou de la Pointe-Bloue, et qui connaît le canton en question, affirme que le terrain y est d'une grande fertilité, bien boisé: le frêne, l'orme, le tremble, le peuplier, le pin, l'épinette, le merisier, même l'érable si rare au Saguenay s'y trouvent en abondance.

C'est le Manitoba du lac St-Jean, avec cette différence que le climat y est doux et beaucoup plus favorable qu'au Nord-Ouest.

Mais nous reviendrons sur ce sujet. Déjà, près d'une centaine de personnes habitant les paroisses dans le voisinage de Chicoutimi et du lac St-Jean, se sont engagées à faire partie de la société projetée. Chaque lot